



# Association des Pancréatites Chroniques Héritaires

## Bulletin d'adhésion

**Association des Pancréatites Chroniques Héritaires La pancréatite chronique héréditaire** est une maladie rare, connue également sous le nom de pancréatite chronique familiale. L'association A.P.C.H. regroupe des familles confrontées à cette maladie, attentives à l'évolution des connaissances qui s'y rapportent.

**A.P.C.H adhère à :**

- L'Alliance Maladies Rares : 01 56 53 53 40  
www.alliance-maladies-rares.org
- Maladies rares info services : 0810 63 19 20
- Eurordis : 01 56 53 52 10  
www.eurordis.org

A.P.C.H est référencée sur le site de l'INSERM concernant les maladies rares :

ORPHANET : <http://www.orpha.net>

Un Conseil Scientifique, composé de membres du corps médical particulièrement investis dans la prise en charge de cette maladie, et de personnalités qualifiées, se joint à cette association :

- Président d'Honneur du Conseil Scientifique :
- Pr. Marc Barthet Hôpital Nord, Marseille
  - Pr. Louis Buscail Hôpital Rangueil, Toulouse
  - Pr. Claude Ferec C.H.U. INSERM, Brest
  - Pr. Vinciane Rebours Hôpital Beaujon, Clichy
  - Dr. Matthieu Schnee, C.H.D, La Roche S/Yon
  - Dr. Cécile Talbotec Hôpital Necker, Paris
  - Pr. Jérôme Viala Hôpital Robert-Debré, Paris

**Conseil d'Aministration :**

- Président : Lynda Bayle
- Vice présidente: Alex Toogood
- Secrétaire : Sébastien Bayle
- Trésorière adjointe: Chrystel Toogood
- Communication : Chrystel Toogood et Emma Prévost

Association Loi 1901 à but non lucratif  
J.O. du 31 janvier 2004 N°SIRET 453 712  
663 00013- code APE 913 E

Siège: 57 rue du bugey 38390  
MONTALIEU VERCIEU Tel : 06.19.28.03.91  
Comptabilité (adhésions,dons): 57 rue du Bugey 38390 Montalieu Vercieu  
Communication, soutien : Chrystel  
Tél.:07 82 44 84 84 e-mail : [apch.aide@gmail.com](mailto:apch.aide@gmail.com) Site : <http://www.association-apch.org>

----- ✂ ----- **Partie à découper** ----- ✂ -----

Cette association a pour but  
- d'apporter une aide technique et morale aux familles confrontées à la pancréatite chronique héréditaire,  
- de contribuer à l'effort de recherche, et à l'amélioration des pratiques de soins

L'Association est composée de :

- 1 / Membres concernés : personnes atteintes de la pancréatite chronique héréditaire, ou leurs ascendants s'il s'agit de mineurs.
- 2/ Membres sympathisants : il s'agit de personnes non directement ou familialement concernées par la pancréatite chronique héréditaire.

Les ressources de l'Association proviennent :

- du montant des cotisations,
- des dons et legs,
- des subventions de l'État, des régions, des départements, des communes, des groupements ou institutions divers,

- des produits de manifestations,  
- d'une manière générale, de toutes ressources acquises en conformité avec la législation en vigueur.

Que vous soyez directement concerné ou pas, vous pouvez nous aider, et renvoyer le coupon ci-joint en choisissant votre formule :

Bulletin D'adhésion ou de don à A.P.C.H

J'ADHÈRE ET DEVIENS MEMBRE

- Sympathisant, je verse ma cotisation de 15 Euros
- Bienfaiteur, je verse ma cotisation de 50 Euros

**Et, ou**  
JE FAIS UN DON:

- 80 EUROS
- 100EUROS.
- 150 EUROS
- 200 EUROS
- 250 EUROS
- 300 EUROS
- AUTRE : .....EUROS

« L'association est reconnue d'intérêt générale, vous recevrez votre reçu fiscal directement par mail »

Nom :.....  
Prénom :.....  
Ou personne morale (Société ou autre) :  
.....  
Adresse :.....  
.....  
Tel :.....  
E-Mail: .....@.....

**Merci de nous renvoyer ce bulletin avec votre règlement par chèque bancaire ou postal, A : APCH siège social : 57 rue du Bugey 38390 Montalieu Vercieu à l'ordre de : A.P.C.H**

**OU**

**Sur: <https://www.helloasso.com/associations/association-des-pancreatites-chroniques-hereditaires-apch>**

**A la fin de votre adhésion vous pourrez obtenir votre reçu fiscal à imprimer**